



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Alberta



## TABLE RONDE DE HANNA

*Unir nos efforts : une question  
d'avenir pour nos collectivités rurales*

### RAPPORT SOMMAIRE

**Hanna (Alberta)  
Le 16 août 2005**

No de publication : 10104F  
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005  
No de catalogue : A114-24/2005F-PDF  
ISBN : 0-662-70979-9

Le présent rapport sommaire est disponible sur le site Web suivant : [www.rural.gc.ca/dialogue/reports\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/dialogue/reports_f.phtml). Pour de plus amples renseignements sur le Dialogue rural, veuillez composer le 1 888 781-2222 (numéro sans frais).

Canada

# TABLE DES MATIÈRES

Page

---

1.	<b>AVANT-PROPOS</b> .....	1
2.	<b>INTRODUCTION</b> .....	1
3.	<b>LE CADRE NATIONAL DE COLLABORATION SUR LA RURALITÉ (CNCR)</b> .....	2
4.	<b>AMÉLIORER LA DURABILITÉ ET LA VIABILITÉ DES COLLECTIVITÉS</b> .....	3
4.1	<b>Défis et risques liés à la viabilité des collectivités</b> .....	3
4.2	<b>Priorités en matière de collaboration gouvernementale</b> .....	6
4.3	<b>Actions pour les gouvernements</b> .....	8
4.4	<b>Rôles des collectivités et des intervenants</b> .....	11
4.5	<b>Effets et résultats attendus</b> .....	12
5.	<b>CONCLUSIONS ET PROCHAINE ÉTAPE</b> .....	14

# TABLE RONDE DE HANNA

*Unir nos efforts : une question d'avenir pour nos collectivités rurales*

Hanna (Alberta)

Le 16 août 2005

## 1. AVANT-PROPOS

Le présent rapport est un résumé des discussions qui ont eu lieu durant la Table ronde qui s'est déroulée à Hanna (Alberta) le 16 août 2005. Aucune restriction n'a été imposée aux participants durant les discussions. Les points de vue exprimés ne sont pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada ni du gouvernement de l'Alberta.

Depuis leur première réunion tenue au printemps 2003, les ministres responsables des affaires rurales au Canada s'efforcent de travailler en plus étroite collaboration et de mieux tenir compte des réalités rurales lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques et d'assurer la prestation des programmes et services. Les consultations tenues jusqu'à présent auprès des citoyens des régions rurales ont soulignées l'importance d'aider les collectivités à réaliser leurs visions et de trouver des façons de mieux coordonner les actions prises par les gouvernements.

En faisant fond sur les consultations antérieures et en prévision d'une autre rencontre ministérielle visant à adopter une approche plus favorable à la coopération, la Table ronde de Hanna a été organisée et a été la première d'une série de tables rondes ayant lieu dans diverses régions du pays.

Alors que les gouvernements au Canada continuent d'explorer des approches en vue de resserrer la coopération, une meilleure compréhension des principaux défis et des priorités nécessitant la prise d'actions contribuera aux efforts conjoints déjà déployés pour améliorer la viabilité des collectivités rurales.

## 2. INTRODUCTION

La Table ronde de Hanna a été organisée conjointement par le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta. Elle a été animée conjointement par l'honorable Wayne Easter, député et secrétaire parlementaire au Développement rural, et M. Doug Griffiths, membre de l'Assemblée législative de l'Alberta et président du Groupe de travail sur la stratégie de développement rural de l'Alberta.

Les 29 personnes présentes comprenaient notamment : des représentants d'organismes provinciaux, régionaux et locaux, d'associations et de sociétés, et de municipalités locales; des dirigeants communautaires et universitaires; des agents du développement économique; des Autochtones et des jeunes; ainsi que des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et des administrations municipales.

Les résultats de la Table ronde aideront à orienter les actions futures du gouvernement du Canada et du gouvernement de l'Alberta afin d'appuyer les collectivités rurales et contribueront à l'élaboration continue du Cadre national de collaboration sur la ruralité (CNCR) proposé. Le travail conjoint déjà entrepris aux échelons fédéral, provincial et territorial sur le CNCR proposé a fait ressortir cinq domaines prioritaires de collaboration entre les gouvernements (décrits à la section 3 du présent rapport) qui ont déterminé le contexte des discussions de la Table ronde.

Sous le thème « Unir nos efforts : une question d'avenir pour nos collectivités rurales », les participants ont été invités à exprimer leur point de vue sur les principaux défis liés à la viabilité des collectivités rurales, les priorités en matière de collaboration et de prise d'actions gouvernementale, les rôles des collectivités et les résultats ou les effets qui pourraient être attendus grâce au travail de collaboration. Les opinions et les suggestions ont été transmises aux représentants gouvernementaux verbalement et par écrit. Les sujets présentés dans le présent rapport découlent des discussions et des réponses apportées aux questions suivantes :

1. Quels sont les deux ou trois défis ou risques les plus importants liés à la viabilité des collectivités rurales?
2. Selon vous, lesquels des défis ou risques que vous avez identifiés devraient constituer une priorité sur lesquelles les ministres des deux ordres de gouvernement devraient travailler?
3. Quels genres d'actions les gouvernements devraient-ils prendre pour aborder les priorités que vous avez identifiées?
4. À titre d'intervenant, quel rôle voyez-vous pour les collectivités dans l'approche que devrait prendre les ministres?
5. Quels résultats attendez-vous des gouvernements? Par exemple, quels sont les progrès que les ministres devraient s'attendre à réaliser après trois ou même cinq ans d'intervention à l'égard des priorités que vous recommandez?

### **3. LE CADRE NATIONAL DE COLLABORATION SUR LA RURALITÉ (CNCR)**

L'objectif primordial du CNCR proposé, un cadre qui favorise la collaboration fédérale, provinciale et territoriale sur les questions rurales, est d'assurer la durabilité et la viabilité à long terme des collectivités rurales en créant un milieu qui assure aux collectivités et aux citoyens et citoyennes l'accès à de meilleurs débouchés sociaux et économiques.

Pendant tout le dialogue, les participants ont abordé plusieurs sujets qui sont liés aux cinq domaines prioritaires du CNCR (décrits ci-dessous). Un résumé des sujets discutés est présenté à la section 4 du présent rapport.

<b>Pérennité du mode de vie rural</b>	Facteurs ayant une incidence sur la capacité des Canadiens et des Canadiennes à gagner leur vie et à faire vivre leur famille dans des collectivités rurales dynamiques sur le plan social et économique.
---------------------------------------	---

<b>Protection de l'environnement</b>	Façons dont les collectivités rurales et urbaines et les gouvernements peuvent se partager la responsabilité d'une bonne écogestion et tirer profit des ressources naturelles et d'un environnement sain.
<b>Approches novatrices en matière d'infrastructures rurales</b>	Approches permettant aux collectivités de collaborer avec les gouvernements afin de répondre à leurs besoins en infrastructure physique, sociale et technologique.
<b>Mobilisation de la population et de ses établissements</b>	Occasions, pour les établissements et les gouvernements, de créer un contexte dans lequel la population canadienne peut participer activement à la prise des décisions qui touchent la collectivité.
<b>Adaptation au changement démographique</b>	Ouverture des collectivités rurales à s'adapter par toutes sortes de moyens à l'évolution constante de leur composition démographique, de leurs perspectives économiques et des services qui y sont offerts.

## **4. AMÉLIORER LA DURABILITÉ ET LA VIABILITÉ DES COLLECTIVITÉS**

Les collectivités rurales font face à de multiples défis. Divers facteurs aux échelons international, national, régional et local influent sur leurs réalités actuelles et sur leur potentiel ultérieur. Les défis des collectivités rurales présentent de multiples éléments qui ne s'inscrivent pas tous de façon pratique dans le mandat d'un seul ministère ou d'un seul ordre de gouvernement. Des approches coordonnées sont donc requises. Les collectivités rurales étant très diverses, les actions prises pour en améliorer la durabilité doivent être souples et adaptées aux circonstances locales. Afin de relever les défis des collectivités rurales et maximiser les possibilités, les collectivités et tous les ordres de gouvernement devraient collaborer.

### **4.1 Défis et risques liés à la viabilité des collectivités rurales**

En tant qu'intervenants activement engagés dans le développement de leurs collectivités, les participants à la Table ronde de Hanna ont exprimé leurs points de vues sur les défis actuels des régions rurales. Ils ont soulevé un certain nombre de risques et des défis communs ont été cernés.

Ils ont reconnu que leurs collectivités font face à un certain nombre d'enjeux, tels que : des bases économiques non diversifiées; des changements industriels à l'échelle du globe; des ralentissements économiques incontrôlables; une population décroissante; des possibilités limitées pour les jeunes; une assiette fiscale à la baisse; la réduction des économies d'échelle; la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée; des services de soutien inadéquats pour intégrer les

immigrants; des populations vieillissantes; une capacité réduite de gérer le changement; le maintien et le développement de l'infrastructure – physique, sociale et technologique; et des difficultés à soutenir l'enthousiasme des collectivités et des gouvernements à aborder la question de la viabilité rurale.

Les participants ont cerné des défis dans deux domaines clés : maintenir la capacité existante à court terme (personnes, services, installations) et attirer de nouveaux actifs et de nouvelles initiatives à moyen terme (personnes, capital, entreprises) qui aideraient à établir des bases économiques durables à long terme.

#### **4.1.1 Maintenir la capacité actuelle**

Le décroissement de la population est l'un des principaux défis pour les collectivités rurales de l'Alberta. À mesure que les jeunes et les professionnels quittent leurs collectivités, attirés par les meilleures possibilités éducatives et socio-économiques des centres urbains, et à mesure que l'assiette fiscale de leurs collectivités se rétrécit, les collectivités éprouvent de la difficulté à offrir aux résidents qui restent, et dont une proportion croissante est plus âgée, des services de base et une infrastructure à prix abordable. En retour, l'insuffisance des services et des installations rend plus difficile les efforts d'attirer de nouveaux professionnels. Les collectivités, ayant déjà d'énormes difficultés à maintenir l'infrastructure et les services existants, ne peuvent concevoir la création de services et d'installations améliorés qui encourageraient les jeunes à revenir et les personnes âgées à rester. Dans ces circonstances, il est particulièrement difficile d'attirer de nouvelles entreprises qui stimuleraient la croissance économique de la collectivité.

L'approvisionnement et la distribution d'eau potable à prix abordable et des installations adéquates de traitement des eaux usées ont été désignés comme défis d'une importance essentielle sur le plan de l'infrastructure tout comme l'a été l'amélioration de l'infrastructure des transports comme les routes et les ponts. Il faut faire un effort à l'échelon des collectivités pour changer les attitudes en matière de partage, de gestion et de planification stratégique de l'infrastructure. Toutefois, de nombreuses collectivités sont déjà engagées à préparer des plans qui comprennent les éléments suivants : faire l'inventaire de leur infrastructure, déterminer les coûts de remplacement ou de développement, évaluer l'âge et l'état de l'infrastructure existante, déterminer le type de dépenses requis et prévoir les dépenses futures.

Le maintien des installations essentielles de santé et d'enseignement est élément nécessaire pour le soutien des collectivités rurales. Des soins de santé de première qualité, l'éducation et des services de police ainsi que des garderies à prix abordable ont été cités comme services de base nécessaires pour attirer et retenir les gens. On a aussi signalé l'insuffisance des installations pour ce qui est de l'application des programmes communautaires et de l'accès à la technologie et aux services Internet haute vitesse pour le perfectionnement de la main-d'oeuvre.

On a souligné les dispositions actuelles en matière de financement gouvernemental pour les municipalités aux fins de la prestation des services et de l'investissement dans les projets d'infrastructure ainsi que les difficultés financières associées à la prestation de services qui appuient le bien-être et la croissance des collectivités. Les municipalités ont besoin de souplesse pour leur permettre de tenir compte des situations locales. Les formules de financement selon la population ont été perçues comme étant nuisibles aux collectivités rurales

réparties sur de vastes régions géographiques. La capacité des collectivités de moins de 10 000 personnes d'avoir les moyens d'engager les coûts nécessaires pour financer les projets d'infrastructure constitue une préoccupation. Dans certains cas, elles n'ont pas d'autre solution que celle de rehausser les impôts locaux pour mettre en oeuvre leurs projets.

Les défis du secteur agricole, particulièrement l'effondrement de la ferme familiale et les coûts élevés de l'exploitation d'une ferme, ont été perçus comme des risques permanents tout comme le manque général de confiance dans la capacité de l'agriculture à contribuer au soutien des collectivités. Les exploitants agricoles dépendent d'un revenu d'appoint, et ce, dans quatre-vingt-dix pour cent des cas. Les incertitudes associées à l'agriculture (conditions atmosphériques imprévisibles, coûts élevés des intrants, revenu incertain) sont devenues trop grandes pour de nombreux agriculteurs. En outre, les lois fiscales actuelles empêchent les parents d'aider leurs enfants à demeurer dans l'industrie agricole.

#### **4.1.2 Attirer de nouveaux actifs**

Les participants ont souligné les difficultés associées à l'établissement de bases économiques plus diversifiées, faisant ressortir non seulement la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et les difficultés de recrutement et de maintien des travailleurs qualifiés, mais aussi un manque de personnes possédant les compétences, la formation et l'expérience requises. Les collectivités ont besoin de soutien pour accroître leurs capacités humaines.

Il est de plus en plus difficile de trouver de jeunes dirigeants capables de faire face aux défis que doivent relever leurs collectivités et de saisir les possibilités existantes. Il n'y a pas de programmes de formation et de perfectionnement professionnel adaptés aux divers besoins locaux. Les jeunes doivent quitter leurs collectivités pour avoir accès à l'éducation postsecondaire et doivent donc envisager les coûts élevés de la réinstallation.

Le financement à risque visant à améliorer la compétitivité globale et locale et à promouvoir la croissance économique locale est une priorité au sein des régions rurales de l'Alberta. Toutefois, les entreprises ont de la difficulté à se procurer le capital de risque. Le niveau de recherche et de développement commercial est trop peu élevé. Les terres des Métis sont des propriétés collectives et par conséquent ne peuvent être utilisées comme capitaux propres.

Les collectivités ne reçoivent pas assez de soutien pour attirer et retenir les immigrants et les réfugiés et cela a été cerné comme un défi, comme l'a été le manque de services adéquats d'intégration et d'installation pour les immigrants. De nombreux immigrants de langue française trouvent inadéquats les services existants en langue française. Les réfugiés ont de la difficulté à s'adapter en raison de l'insuffisance des processus d'orientation. Les immigrants ont beaucoup de peine à faire reconnaître leurs titres de compétences. Parmi les difficultés supplémentaires, on peut citer le parrainage familial, les questions de reconnaissance culturelle, l'insuffisance de la formation linguistique pour les nouveaux immigrants et le manque de services de counseling à leur intention.

Les participants ont exprimé leur frustration à l'égard de la complexité des programmes et des règlements gouvernementaux. Les collectivités ont de la difficulté à accéder aux programmes et sont dépassées par la bureaucratie; en outre, la préparation des documents de demande et des rapports est devenue un obstacle accablant. Elles doivent souvent engager des coûts

supplémentaires pour embaucher des gens capables de les aider à remplir les formulaires de demande. L'application des nombreuses règles et des nombreux règlements rend les processus d'approbation très longs, ce qui entraîne souvent une hausse des coûts et cause des retards. Certaines collectivités choisissent de ne pas demander de financement en raison des coûts supplémentaires pour embaucher du personnel, du temps qu'il faut y mettre et de l'incertitude quant aux résultats de leur demande.

« Pour chaque pouce de papier que les consultants produisent (accords de financement, rapports), les collectivités rurales doivent dépenser 1 000 \$ ».

## **4.2 Priorités en matière de collaboration gouvernementale**

Les participants ont été invités à faire des suggestions quant aux rôles que les gouvernements pourraient jouer et aux priorités sur lesquelles les activités gouvernementales devraient porter pour aborder les défis des collectivités au cours des trois à cinq prochaines années. Celles-ci sont présentées sous les domaines prioritaires pertinents du CNCR.

### **4.2.1 Pérennité du mode de vie rural**

Les collectivités aimeraient que les gouvernements les aident à planifier et à développer les bases économiques et sociales qui permettent un meilleur accès aux possibilités et à des moyens de subsistance sains et durables. Les gouvernements devraient chercher des moyens d'utiliser le système fiscal pour offrir des incitatifs fiscaux personnels et commerciaux qui favoriseraient à un développement communautaire durable. Il serait indiqué d'explorer des mesures incitatives pour les entreprises existantes et pour les nouvelles entreprises les encourageant ainsi à s'installer dans des collectivités rurales ou à se réinstaller dans des régions rurales à partir de centres plus importants. Les gouvernements devraient favoriser un environnement commercial concurrentiel et encourager un environnement de service ainsi qu'offrir des incitatifs pour le partage des installations entre les collectivités.

Le renouvellement et la diversification économiques sont une autre priorité importante pour les collectivités rurales de l'Alberta, plus particulièrement, l'amélioration de la viabilité des fermes familiales et la réduction des coûts élevés de fonctionnement. Les gouvernements devraient aider les collectivités à repérer, à attirer et à retenir de nouvelles industries et entreprises durables. L'industrie agricole devrait être diversifiée, les matériaux transformés ou à valeur ajoutées devraient être retenus et les offres des industries légères devraient être facilitées.

Les participants préconisent l'amélioration des connaissances, de la compréhension et de la collaboration entre les divers secteurs économiques et tous les ordres de gouvernement et au sein de chacun. Les gouvernements devraient travailler ensemble pour aider les collectivités à renouveler et à diversifier leur économie. Toutefois, le processus de développement communautaire devrait être dirigé par le secteur privé avec l'appui du gouvernement et non pas



comme un sujet de bienfaisance de la part de ce dernier. Comme l'a fait remarquer un des participants, les programmes et le financement gouvernementaux devraient viser à :

*« dynamiser l'Alberta, et NON PAS à la  
maintenir en vie par des moyens artificiels ! »*

Les gouvernements devraient aider les collectivités à se servir de la recherche et du développement pour améliorer le bien-être social et économique des populations locales en facilitant le jumelage aux universités engagées dans la recherche et le développement. Les collectivités se tournent vers les universités dans l'espoir que des idées novatrices, telles que des sources d'énergie nouvelles, surgissent et soient appliquées à la fois dans le secteur commercial et dans les collectivités.

Les gouvernements devraient collaborer pour encourager l'entrepreneuriat. Le capital à risque devrait être plus accessible et le développement des petites entreprises, facilité. Le modèle commercial selon la formule coopérative est une des structures commerciales les plus réussies. Les coopératives permettent que les intérêts en matière de propriété et les profits demeurent dans la collectivité, ce qui en assure la durabilité. Une loi est requise pour permettre aux coopératives d'exercer une concurrence sur le même pied que les autres entreprises.

La politique commerciale et l'expansion des marchés ont été désignés comme d'autres domaines exigeant de l'attention. Les gouvernements devraient aider les collectivités à établir de nouveaux partenariats et des liaisons avec le reste du monde et à accroître l'accès à divers marchés de grande taille. Le rôle de l'Alberta rurale par rapport à l'avantage concurrentiel que possède la province sur les marchés mondiaux doit être promu et élargi. Les politiques commerciales internes devraient être examinées.

#### **4.2.2 Approches novatrices en matière d'infrastructures rurales**

Le développement de l'infrastructure, autant l'infrastructure physique que celle qui est fondée sur le savoir, est un domaine qui exige une attention immédiate. L'eau et la gestion de l'eau sont des domaines qui exigent une attention immédiate. Les gouvernements devraient collaborer en matière de gestion de l'eau et permettre aux collectivités de combiner les fonds reçus dans le cadre de divers programmes pour faciliter la distribution de l'eau à leurs résidents. Des investissements et des améliorations sont nécessaires pour l'infrastructure associée aux eaux usées et à celle du transport (routes et ponts). Les collectivités se tournent vers les gouvernements pour les aider à prévoir les coûts liés aux besoins d'infrastructure et pour leur offrir un soutien à long terme. Les dispositions de financement actuel de l'infrastructure rurale devraient être réexaminées. L'affectation des fonds selon la population désavantage les collectivités rurales réparties sur des zones géographiques étendues et ayant une faible population. Les gouvernements devraient donner aux municipalités plus de souplesse et une plus grande prise sur leurs projets.

Il est très important d'améliorer l'infrastructure des communications au moyen d'Internet, et de donner aux collectivités la capacité de partager la technologie avec les centres plus importants. L'accès à la technologie permettrait aux collectivités d'offrir des services d'éducation et de santé à distance et d'aider au perfectionnement de la main-d'oeuvre.

Les domaines des services sociaux et culturels comportent aussi des éléments prioritaires. Les gouvernements devraient aider à élargir et à améliorer les services primaires bilingues, rendre l'éducation postsecondaire plus abordable et accessible, améliorer les services de police et accroître le soutien accordé aux bibliothèques publiques. Ils devraient en outre appuyer l'accroissement des capacités communautaires et le développement de dirigeants communautaires.

Les gouvernements devraient coordonner leurs approches et leurs politiques afin d'appuyer le développement communautaire. Ils devraient simplifier leurs programmes et améliorer l'accès en réduisant les obstacles.

#### **4.2.3 Mobilisation de la population et de ses établissements**

Les participants ont incité les gouvernements à s'engager davantage à l'échelon communautaire, à aller au-delà des questions de champ de compétence et à travailler en coopération les uns avec les autres et avec les collectivités rurales afin d'établir des approches de résolution des problèmes intégrées. Ils ont ajouté que les gouvernements devraient aborder le développement communautaire rurale d'une manière plus stratégique et coopérative en prévoyant le long terme et en y incluant les générations futures.

#### **4.2.4 Adaptation au changement démographique**

Une stratégie fédérale/provinciale/locale devrait être établie pour aborder la pénurie actuelle de travailleurs qualifiés. La politique de l'immigration est un domaine d'action prioritaire pour le gouvernement. Les résidents des collectivités doivent être sensibilisés aux enjeux qui pourraient surgir après avoir tenté d'attirer des nouveaux venus et de les retenir dans leurs régions. Les collectivités et les gouvernements devraient supprimer les obstacles qui empêchent les nouveaux arrivés au Canada de s'établir dans des régions rurales. Il faudrait qu'il soit plus facile d'attirer des immigrants ayant l'esprit d'entreprise. Le temps requis pour le traitement des demandes devrait être raccourci. Les services d'intégration et d'établissement des immigrants ont besoin davantage de soutien.

### **4.3 Actions pour les gouvernements**

Les participants ont été invités à faire des recommandations quant aux actions que les gouvernements devraient prendre pour aborder les priorités cernées au chapitre du soutien de la viabilité des collectivités.

Tous les ordres de gouvernement devraient mettre de côté les questions de champ de compétence et travailler ensemble en tant que partenaires à l'échelon communautaire. Il faut agir – progrès publics et visibles sur les questions rurales – bientôt, car le temps presse pour certaines collectivités. Ils devraient être des facilitateurs, appuyant activement les collectivités pour trouver des manières de créer de nouvelles possibilités découlant de la vision et de la passion de ces collectivités. Les gouvernements devraient aussi maintenir un dialogue soutenu avec les collectivités rurales de l'Alberta.

Les politiques, programmes, règlements et actions du gouvernement devraient refléter les réalités rurales et ses activités devraient être coordonnées. Tous les ordres de gouvernement et tous les ministères d'un même gouvernement devraient avoir la même vision. Les gouvernements devraient établir des programmes et politiques souples qui peuvent être adaptés aux besoins de la collectivité. Il devrait y avoir moins de bureaucratie et moins de détours à faire.

Les gouvernements devraient travailler ensemble de sorte que les collectivités soient appuyées, habilitées et engagées dans les décisions qui les touchent. Les collectivités devraient avoir plus d'influence sur la planification, la mise en oeuvre et le suivi des initiatives visant à accroître leur viabilité ainsi que sur les prises de décisions à cet égard. L'habilitation des collectivités mènera à des niveaux de succès plus élevés.

Les gouvernements devraient aborder le développement économique à la suite d'une planification soigneuse afin d'assurer la mise en place d'une infrastructure sociale et économique de base adéquate permettant de soutenir le développement ultérieur. On a suggéré que les gouvernements fédéral et provincial choisissent une ou deux tâches réalisables et planifient pour l'avenir en tenant compte des forces, des tendances et des activités mondiales. Les collectivités et les gouvernements ont été avisés de ne pas s'attaquer aux défis d'hier et de ne pas livrer les batailles dont l'issue est déjà déterminée.

Les gouvernements devraient encourager les possibilités de participation coopérative (multiples collectivités ou régions). Les domaines des réseaux et des centres de service devraient être explorés. Les gouvernements ont été incités de cesser de financer des projets ponctuels qui ne durent que pendant une courte période. Un fonds de fiducie pourrait être établi à partir des fonds excédentaires pour permettre aux collectivités de travailler à atteindre leurs objectifs. Les gouvernements devraient envisager de « récompenser » les collectivités qui se révèlent les plus engagées à l'égard de leur viabilité en leur attribuant une plus grande part d'outils et de ressources.

Les gouvernements devraient promouvoir et soutenir les plans de développement communautaire qui sont économiquement durables et permettre aux gens de maximiser leur potentiel : les possibilités de participer et d'exercer une influence sont plus grandes dans les collectivités rurales que dans les centres urbains. Sur le plan des politiques, les gouvernements devraient examiner les collectivités qui prennent de l'expansion et non pas seulement celles dont la population diminue. Ils devraient aussi examiner les possibilités de développement économique et social des populations autochtones. Plus d'importance devrait être accordée à la mobilisation et au renforcement des capacités des Autochtones.

Les gouvernements devraient prendre des actions pour appuyer les petites entreprises. Une stratégie fédérale/provinciale/municipale qui encouragerait les petites entreprises à se réinstaller dans les collectivités rurales devrait être élaborée et prévoir une mesure d'indemnisation pour les frais de réinstallation. Les entreprises et les gens d'affaires, surtout les nouvelles entreprises, bénéficieraient d'un meilleur appui et de plus d'information sur les procédures et les règlements. On encourage la formation de plus de coopératives et l'application d'un taux fiscal réduit pour les entreprises qui s'établissent dans les régions rurales. Des taux d'intérêt plus avantageux encourageraient les entreprises à « accrocher leur enseigne » plus loin du corridor - plus la distance serait grande, plus grand serait l'incitatif. Une

autre suggestion était d'offrir des réductions fiscales, une qui serait semblable à l'indemnité de vie dans le Nord pour les gens s'établissant dans des régions rurales, et une autre pour aider à contrebalancer la dette accumulée par les diplômés universitaires.

Les gouvernements devraient fournir des ressources aux collectivités pour les aider à préparer des plans économiques communautaires et à renforcer leur compétitivité. Il serait indiqué d'explorer les possibilités de tourisme. Des politiques et règlements favorables au développement communautaire devraient être mis en oeuvre. Cela est d'une importance essentielle dans les domaines du commerce, du transport, de la fiscalité et de l'investissement. Les gouvernements devraient évaluer et redresser leurs positions actuelles sur le commerce afin d'appuyer le passage vers la valeur ajoutée pour ce qui est des produits axés sur les ressources et d'aider les régions rurales à ajouter de la valeur à leurs produits.

Les gouvernements devraient veiller à ce que les programmes de protection du revenu donnent les résultats attendus de sorte que le secteur agricole puisse redevenir rentable. Ils devraient faire en sorte que les agriculteurs soient payés pour ce qu'ils produisent afin d'aider à assurer la survie des petites fermes familiales. Les gouvernements devraient aussi offrir de l'aide aux jeunes pour se lancer dans la production agricole, peut-être au moyen du mentorat, de subventions ou de garanties de prêts.

Les gouvernements et les collectivités devraient travailler ensemble sur un programme de relations publiques pour les régions rurales qui ferait ressortir l'importance de l'agriculture pour le Canada et les avantages généraux associés à la vie dans les régions rurales, tels que le logement abordable, comme solution de rechange à la vie urbaine.

Les gouvernements devraient faire en sorte que leurs stratégies de développement des compétences, de formation, d'emploi et de recrutement des ressources humaines reflètent les diverses exigences et les besoins différents de chaque collectivité et y répondent. Ces stratégies devraient comprendre les éléments suivants : encourager plus de femmes à s'engager dans des emplois non traditionnels; appuyer la formation relative aux métiers spécialisés; créer des mesures incitatives axées sur le développement de l'Alberta rurale.

Les gouvernements devraient offrir davantage de possibilités d'éducation pour les Canadiens des régions rurales en prenant les actions suivantes : accroître le nombre de bourses offertes aux secteurs non agricole qui appuient les collectivités rurales (enseignants, comptables, avocats, gens d'affaire); accorder des bourses aux étudiants intéressés d'apprendre un métier; et élargir le concept des « petites écoles requises par nécessité » pour y inclure les bibliothèques et les collectivités. De plus, les collèges devraient envoyer des enseignants dans les régions rurales pour dispenser la formation de sorte que les gens ne soient pas obligés de se rendre en ville. Les établissements d'enseignement postsecondaires devraient ouvrir des campus satellites dans les collectivités rurales et offrir un programme particulier adapté à l'économie et aux jeunes des régions rurales. Les gouvernements devraient offrir des incitatifs financiers aux établissements d'enseignement postsecondaire par le biais du programme des prêts aux étudiants.

Les gouvernements provincial et fédéral devraient donner suite aux conclusions du rapport de la *Canada West Foundation* intitulé « *Foundations for Prosperity* » publié en septembre 2004 et considérer des modèles uniformes d'ententes de partage des revenus et des coûts entre les municipalités.

Les gouvernements devraient accroître le financement aux « collectivités requises par nécessité » pour l'infrastructure et les services de base. Ils devraient aussi offrir un meilleur accès aux services essentiels, tels que ceux qui concernent la santé mentale et la justice, au moyen de programmes d'extension appliqués dans la collectivité de sorte que les citoyens ne soient pas obligés de voyager pour avoir accès à ces services.

Les gouvernements devraient chercher d'autres méthodes de prestation des soins de santé primaires dans les collectivités rurales, en particulier, le recours aux infirmières praticiennes demeurant sur les lieux avec l'aide de médecins pouvant être consultés à distance par vidéoconférence.

Les gouvernements provincial et fédéral devraient offrir des bourses aux infirmières praticiennes qui sont aux études. Ils devraient aussi financer le fonctionnement des centres de bien-être et consentir à compenser les médecins pour la perte de revenus provenant du fait que les patients viennent aux centres de bien-être au lieu de se rendre au cabinet des médecins.

Les gouvernements devraient offrir davantage de soutien aux services de recrutement, d'intégration et d'établissement des immigrants. Ils devraient aussi revoir et adapter certains aspects de la politique d'établissement afin d'attirer les immigrants dans les régions rurales et d'appuyer ces personnes pendant qu'elles s'adaptent à une culture et à une vie communautaire tout à fait nouvelles.

#### **4.4 Rôles des collectivités et des intervenants**

Les participants ont été invités à faire des suggestions quant aux rôles que les collectivités et les intervenants devraient jouer pour aborder les enjeux et les approches discutées.

Les collectivités devraient prendre l'initiative de définir la source des difficultés auxquelles elles font face et d'y trouver des solutions. Les actions à prendre devraient provenir de la collectivité et de la base. Les collectivités devraient renforcer leurs relations avec les gouvernements afin de favoriser la compréhension réciproque et de se faire entendre d'une manière plus claire, plus efficace et proactive aux échelons provincial et fédéral. Les collectivités devraient être des partenaires de leur propre développement.

Les collectivités devraient adopter une approche proactive pour attirer de nouvelles entreprises et industries en faisant valoir les avantages de la vie dans un environnement rural et les possibilités qui s'y rapportent. Elles devraient considérer la qualité de vie, les installations et les mesures incitatives qui attireront et retiendront les gens et les entreprises. Les collectivités devraient s'assurer qu'elles sont durables sur le plan de l'environnement. Elles devraient considérer les dynamiques mondiales et chercher des approches et possibilités différentes telles que la valeur ajoutée dans le domaine de l'agriculture.

Les collectivités devraient encourager la formation et le perfectionnement permanents et investir dans les gens qui feront la promotion de leur collectivité. Elles devraient soutenir activement et visiblement les bénévoles qui font d'elles ce qu'elles sont grâce aux services sociaux, économiques et culturels essentiels qu'ils dispensent. Les collectivités devraient inciter

leur population à participer davantage aux activités et au développement communautaires et à créer des possibilités de partager avec les membres des Premières nations et les Autochtones et à tirer parti de leur expérience. Elles devraient aussi encourager le recrutement d'immigrants et de réfugiés et créer pour eux un environnement accueillant où ils sont soutenus par des services d'établissement adéquats afin de retenir les nouveaux venus et de les intégrer efficacement. Les collectivités devraient sensibiliser leur population aux avantages socio-économiques et culturels de l'immigration francophone.

#### **4.5 Effets et résultats attendus**

Les participants ont été invité à faire état des effets et des résultats qu'ils attendent des actions gouvernementales prises au cours des trois à cinq prochaines années dans le but d'aborder les priorités soulevées pendant tout le dialogue. Les participants prévoient de nombreux effets positifs pour leurs collectivités.

Dans l'ensemble, ils ont estimé que la collaboration et la coopération entre tous les ordres de gouvernement et une planification intégrée à long terme du développement axé sur la collectivité amélioreraient considérablement la viabilité et la qualité de vie des collectivités rurales. Une collaboration accrue susciterait les résultats suivants :

- les gouvernements seraient plus susceptibles de rendre compte de leurs actions;
- la prestation des services gouvernementaux à l'échelon local deviendrait plus efficace, efficiente et économique;
- les relations de travail, les perspectives et les initiatives sur les plans régional et inter municipales seraient améliorées et coopératif.

De plus, selon les participants, si les gouvernements mettaient à l'oeuvre les actions décrites dans le présent rapport, les collectivités rurales auraient les outils et la capacité nécessaires pour assurer leur viabilité à long terme. En donnant aux citoyens des régions rurales l'accès à l'éducation postsecondaire et à la formation, on ne ferait pas qu'empêcher de nombreuses personnes (surtout les jeunes) à quitter leurs collectivités, mais on leur donnerait les connaissances et les compétences requises pour être des citoyens productifs sur le plan économique dans divers secteurs. Par exemple :

- les avantages et les actifs seraient promus aux échelons national et international;
- les petites écoles rurales croîtraient et deviendraient plus dynamiques;
- la prestation de la formation professionnelle serait plus efficace et économique;
- les métiers seraient davantage mis en valeur;
- les bibliothèques publiques rurales recevraient un soutien accru et pourraient jouer un plus grand rôle en tant que source ponctuelle d'information gouvernementale dans les collectivités où la présence des gouvernements fédéral ou provincial est réduite ou non existante.

Parallèlement, en encourageant davantage l'immigration et en intensifiant le soutien aux services d'intégration et d'établissement des immigrants, on aiderait à attirer et à retenir des nouveaux venus et en outre les collectivités pourraient bénéficier des travailleurs qualifiés et de l'élargissement de l'assiette fiscale dont elles ont besoin. Par exemple :

- l'amélioration de l'accès aux services primaires bilingues rendrait les collectivités plus susceptibles d'attirer et de retenir les nouveaux venus;
- le rapport entre la croissance de la population des régions rurales et urbaines changerait;
- une hausse de la croissance de la population rurale serait un signe de réussite.

Les efforts déployés par le gouvernement pour favoriser un climat commercial sain et concurrentiel créeraient un environnement dans lequel les petites et moyennes entreprises peuvent prospérer et constituer la base de la diversification et de la croissance économiques. Les entreprises prospères créeraient aussi des possibilités d'emploi et économiques supplémentaires qui permettraient aux collectivités rurales de conserver leur noyau de ressources humaines et intellectuelles. Par conséquent :

- les fermes familiales seraient viables et durables;
- la diversification de la base économique et la prospérité des entreprises favoriseraient l'augmentation des installations et des activités récréatives et culturelles;
- l'exode des agriculteurs, des jeunes et des professionnels serait réduit;
- la viabilité et la durabilité à long terme des collectivités rurales seraient assurées.

Le soutien gouvernemental accordé aux initiatives axées sur la mobilisation des citoyens se traduirait par une plus grande participation et contribution des gens au développement de leurs collectivités, ce qui se engendrerait une capacité communautaire accrue. Les jeunes auraient aussi plus de possibilités de participer et de s'engager au sein de leurs collectivités et jouiraient d'un plus grand nombre de perspectives économiques et d'emploi. Par exemple :

- les collectivités amélioreraient leur capacité de s'adapter aux circonstances changeantes grâce à la rétention de leur capital humain qualifié, formé et éduqué;
- les collectivités accroîtraient leurs capacités et leur croissance économique ce qui rendrait l'environnement moins stressant pour les bénévoles sociaux et communautaires.

Dans le domaine de la santé, un soutien pertinent de la part du gouvernement permettrait de dispenser équitablement à tous les Albertains les services de soins de santé primaires de la plus haute qualité possible. Par conséquent :

- les collectivités seraient en mesure de dispenser des services de santé essentiels améliorés et de se concentrer davantage sur les soins préventifs réduisant ainsi la demande adressée aux systèmes de soins de santé prolongés et les coûts de fonctionnement qui y sont associés;
- les citoyens des régions rurales pourraient « vieillir sur place ».

## 5. CONCLUSIONS ET PROCHAINE ÉTAPE

Les participants à la Table ronde de Hanna étaient satisfaits ou très satisfaits des résultats de l'événement, et étaient d'avis que celui-ci avait rencontré, et dans certains cas dépassé, leurs attentes.

Ils ont fait ressortir les ressources humaines et naturelles précieuses qu'ont toujours leurs collectivités et leurs régions ainsi que les contributions importantes que les Canadiens des régions rurales ont apportées, et continuent d'apporter, au bien-être et à la prospérité du Canada. Soulignant l'importance des collectivités rurales du Canada, un des participants a fait l'observation suivante :

*« Démolissez vos villes et vous les verrez se reconstituer à nouveau comme par magie; démolissez les fermes de vos collectivités rurales et vous verrez l'herbe se mettre à pousser dans les rues de toutes les villes du pays ».*

Le rôle pivot que le Canada rural a joué dans le développement du pays ainsi que les nombreuses réussites de ses collectivités et de ses citoyens méritent d'être mieux compris et appréciés. Il existe un potentiel important qui permettra d'offrir une plus grande contribution si l'on rassemble les énergies et les idées des populations rurales et si les collectivités sont pleinement engagées dans leur développement continu.

Au cours des discussions, les participants ont fait ressortir la nécessité d'initiatives axées sur les collectivités et provenant de celles-ci ainsi que le besoin d'adopter des approches qui offrent une certaine souplesse sur le plan du développement communautaire rural, afin de tenir compte des circonstances particulières de chaque collectivité. Les collectivités, a-t-on souligné, devraient être des partenaires des gouvernements afin que les solutions soient coordonnées et adaptées à chacune. Les gouvernements peuvent aider les collectivités à relever leurs défis en appuyant l'élaboration des outils et le développement des capacités dont elles ont besoin pour s'adapter aux circonstances changeantes.

L'habilitation des citoyens des régions rurales leur permettant de tirer pleinement parti des possibilités qui existent et de maximiser leur potentiel futur exige une réflexion, une planification et une mise en œuvre novatrices et holistiques. Les gouvernements devraient, en partenariat avec les collectivités rurales, élaborer des visions à long terme et établir des approches intégrées de résolution des problèmes auxquels font face les collectivités rurales.

Prochaine étape : les discussions de la Table ronde de Hanna aideront à orienter les actions futures du gouvernement du Canada et du gouvernement de l'Alberta alors qu'ils poursuivent leurs efforts en vue de définir des possibilités d'action coopérative et conjointe devant appuyer la viabilité des collectivités rurales. Le travail déjà entrepris aux échelons fédéral et provincial sur le Cadre national de collaboration sur la ruralité proposé a fait ressortir des possibilités de coopération dans les cinq domaines prioritaires : pérennité du mode de vie rural; protection de l'environnement; approches novatrices en matière d'infrastructures rurales; mobilisation de la population et de ses établissements; et adaptation au changement démographique.